

et la population de Caughnawaga compte recevoir, de toutes les régions du pays, des Indiens qui participeront à l'Exposition universelle ou la visiteront.

J'étais très heureux de découvrir, il y a un mois ou deux, que notre gouvernement avait décidé d'affecter une somme considérable à l'aménagement d'un pavillon indien à l'Expo 67. On mentionnait dans l'annonce une somme d'environ un million de dollars. Je suis sûr que ce pavillon fera honneur à tous nos citoyens indiens; et je suis certain qu'il sera un des endroits les plus achalandés de l'Expo 67. Le spectacle promet d'être de première classe. Sauf erreur, il y aura des Indiens de chaque province du Canada, y compris des représentants de la Colombie-Britannique avec leurs fameux totems; il y aura des expositions des diverses cultures indiennes au Canada. En tout, je suis sûr que le pavillon sera un des grands succès d'Expo 67, et je suis très heureux que le gouvernement ait décidé de le construire.

A mon avis, un des résultats les plus importants de la désignation d'un jour national des Indiens est que cela aidera à stimuler leur fierté et à préserver leurs diverses cultures. Au cours des années, nous avons entendu proposer un grand nombre de solutions aux problèmes de nos Indiens. La solution qui revient sans cesse sous une forme ou une autre est l'assimilation et l'intégration complète dans notre société, afin que disparaissent les réserves. Je pense qu'il serait certes avantageux pour nos Indiens de s'intégrer dans notre vie économique, et cela suppose qu'ils s'adapteraient et s'intégreraient à notre société. Cela est un objectif que l'on essaye d'atteindre depuis longtemps. L'accroissement considérable de la population indienne rend nécessaire actuellement une intégration économique et sociale beaucoup plus rapide.

Ce que les Indiens craignent et qui les porte souvent à s'opposer à cette intégration socio-économique nécessaire, c'est qu'elle portera aussi sur leur culture, qui sera ainsi assimilée et disparaîtra. Cette crainte est fondée. Aussi, pour ma part je favorise le maintien du régime des réserves, au moins dans le Sud du Québec et de l'Ontario, dont je connais la situation, parce qu'à mon avis seules les réserves donnent aux Indiens quelque espoir de conserver leur culture. Une fête nationale des Indiens du Canada contribuerait à cette préservation nécessaire. A mon avis, tel est le plus grand problème qui préoccupe tant de jeunes Indiens instruits qui s'expriment clairement en sortant de nos écoles et prennent part entière à la vie canadienne.

• (5.30 p.m.)

A mon sens une fête nationale des Indiens leur redonnerait la fierté et la confiance dont ils ont besoin pour conserver leur culture et pouvoir jouer pleinement leur rôle dans la vie. Les Indiens de Caughnawaga et de Saint-Régis, que je représente, ne manquent certainement pas de confiance en eux-mêmes. Il y a, à mon sens, un manque d'assurance parmi les Indiens dans d'autres régions du Canada. C'est probablement ce qui empêche les Indiens de jouer un rôle plus complet dans notre société et notre économie. Le gouvernement canadien, par sa politique traditionnelle à l'égard des Indiens, est en grande partie responsable de ce manque d'assurance. Le paternalisme dont s'est inspirée la politique du ministère des Affaires indiennes jusqu'à tout récemment a fait plus de mal que de bien aux Indiens. Je suis d'avis que s'ils avaient été laissés à eux-mêmes pendant 75 ans jusqu'en 1963, les Indiens s'en trouveraient beaucoup mieux.

Cependant, monsieur l'Orateur, ce paternalisme a pris fin. Le chef du service est, je crois, un homme très compétent et récemment son budget a plus que doublé. J'ai confiance qu'au cours des prochaines années, le problème dit des Indiens au Canada disparaîtra en grande partie et que nous y verrons fleurir partout les cultures indiennes.

Je veux faire ressortir encore un point. J'espère que la question ne prêtera plus très longtemps à la critique. Une autre mesure qui empêche la population indienne de progresser est la loi sur les Indiens. A mon sens, les insuffisances de la loi sur les Indiens ne sont nulle part au Canada plus manifestes que dans l'application qui en est faite dans la réserve de Caughnawaga. Cette réserve fait partie de la banlieue de Montréal; toutefois, les habitants de cette réserve sont assujettis aux règlements qui s'appliquent aux Indiens habitant les marécages de la baie James ou les territoires à l'est ou à l'ouest de la baie d'Hudson.

Appliquer cette loi à des Indiens vivant dans une réserve comme celle de Caughnawaga constitue un non-sens. Il est indispensable que la Direction des affaires indiennes et le gouvernement agissent rapidement et changent radicalement la loi sur les Indiens. A mon avis, il vaudrait même mieux prendre un nouveau départ et promulguer une nouvelle loi qui serait applicable à la fois dans les réserves du Sud et dans les régions moins